

Une alliance forte pour les prestataires de premier recours



Dre méd. Myriam Oberle

Membre du Comité de la SSMIG
Spécialiste en médecine interne générale, praxisjenaz, Jenaz GR

Chères consœurs, chers confrères,

En tant que membre du Comité de la SSMIG et médecin de famille exerçant dans les montagnes grisonnes, je reçois souvent la question: «Que fait vraiment la SSMIG pour nous, médecins de famille?» En principe, il me tient fortement à cœur que la société de discipline médicale s'engage pour nous, les prestataires de premier recours au cabinet, et représente nos intérêts. C'est pourquoi la co-présidence de la SSMIG est assurée par une ou un médecin de famille et une ou un médecin en milieu hospitalier. Ces deux domaines sont également représentés équitablement dans les diverses commissions. Cela garantit que la médecine de famille et la médecine hospitalière soient représentées à parts égales et qu'un échange entre les deux champs d'activité soit possible.

«Depuis de nombreuses années, je m'engage pour notre relève en tant que médecin enseignante.»

La «représentation des intérêts» est aussi l'une des raisons pour lesquelles la SSMIG travaille en étroite collaboration avec les deux organisations mfe et FMH. Nous garantissons ainsi que les revendications de nos membres soient prises en compte et mises en application lors des assemblées des délégués. Particulièrement en ce qui concerne les questions politiques et tarifaires, l'échange et l'étroite collaboration sont essentiels. Car ensemble seulement, nous pouvons faire entendre nos revendications.

Depuis de nombreuses années, je m'engage pour notre relève en tant que médecin enseignante. Par conséquent, j'accorde une priorité élevée

aux thèmes de la formation initiale, postgraduada et continue. Dans ce domaine, je peux apporter mes propres expériences; que ce soit par le biais de rapports des commissions ou par mon implication au sein de la Commission de formation postgraduada. J'aide ainsi à optimiser le parcours de formation pour les médecins en devenir. Un échange étroit avec les deux organisations partenaires SYI et JHaS nous permet en outre de recueillir les besoins de la future génération de prestataires de premier recours. Nous créons de cette manière les conditions optimales pour les jeunes praticiennes et praticiens.

Un aspect essentiel de notre activité consiste à organiser les deux congrès de la SSMIG. Cette année, le congrès d'automne de la SSMIG à Lugano propose des thèmes et formats conçus spécialement pour répondre aux besoins des médecins de famille. Nous élargissons et approfondissons ainsi les compétences en médecine de premier recours. Par ailleurs, le congrès offre la possibilité de créer des échanges personnels et professionnels ainsi que d'entretenir son réseau.

En agissant pour la promotion et le renforcement de la médecine de famille, la SSMIG apporte une précieuse contribution dans le domaine des soins de santé en Suisse. En tant que membre du Comité et médecin de famille, je m'engage quotidiennement à continuer de faire entendre les revendications de nos membres.

Cordialement,
Dre méd. Myriam Oberle



Responsabilité rédactionnelle

Sascha Hardegger
Responsable communication/marketing
Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43
Case postale
CH-3001 Berne
sascha.hardegger[at]sgaim.ch